

NON AUX EXPULSIONS des travailleurs immigrés

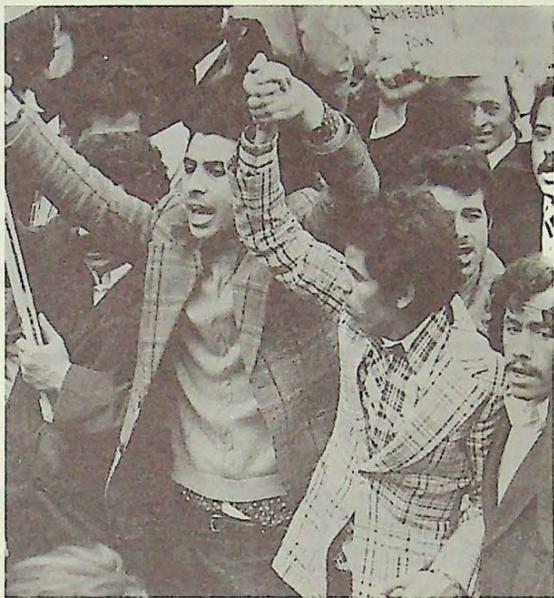
LA Direction Politique du P.S.U. dénonce les projets de loi BONNET-STOLERU qui ont pour but d'expulser dans un premier temps 300 000 travailleurs immigrés.

Dans la période d'expansion économique, le capitalisme a utilisé le recours aux immigrés, comme main-d'œuvre disponible et immédiatement directement rentable. Ils constituait également un moyen de pression sur les travailleurs français.

Aujourd'hui, le capitalisme veut faire payer sa crise par l'ensemble des travailleurs. En s'en prenant particulièrement aux immigrés, il divise la classe ouvrière en exacerbant les sentiments racistes et chauvins.

Quoi qu'en dise le gouvernement, le renvoi des immigrés ne peut en aucune façon régler le problème de l'emploi en France. Partie intégrante de la classe ouvrière, les travailleurs immigrés ont participé au développement économique ; le P.S.U. ne peut accepter le renvoi de ces travailleurs sous motif de difficultés économiques, d'autant que rien n'a été entrepris pour leur assurer une formation professionnelle préparant le retour et leur insertion dans leur pays d'origine.

Le P.S.U. dénonce le scandale des expulsions de résidents des foyers SONACOTRA, moyen de pression supplémentaire pour obliger les immigrés à partir. En effet, les travailleurs de ces foyers sont les premiers visés par les projets de loi BONNET-STOLERU puisqu'ils ne



sont pas protégés, n'ayant pas droit à la carte de résident privilégié.

LE soutien à la lutte des foyers SONACOTRA est plus que jamais nécessaire en cette période de congés particulièrement propice aux mesures exceptionnelles de répression, comme le démontre l'intervention policière à Garges-les-Gonnesse et dans d'autres foyers. La Direction Politique du P.S.U. appelle tous les travailleurs et leurs organisations syndicales, politiques et associatives à développer la lutte la plus large et à constituer un Comité National de lutte contre les lois racistes qui visent l'expulsion des travailleurs immigrés. ■

A la Direction Politique

La discussion ouverte au début de la Direction Politique sur le bilan des élections européennes a fait apparaître des appréciations différentes et des clivages nouveaux, y compris au sein du Bureau Politique.

Les principaux thèmes de discussion ont porté sur le choix des alliances du P.S.U. pendant la campagne électorale, l'espace politique dans lequel doit se situer le parti et ses rapports avec les mouvements sociaux et le mouvement ouvrier. Le débat a donné lieu à la présentation de différentes résolutions qui n'ont pas été retenues par une majorité de la Direction Politique. Celle-ci a adopté un texte en direction de l'extérieur (voté par : 24 pour, 6 contre, 23 abstentions, 1 refus de vote) ainsi qu'une déclaration sur la présentation d'une candidature P.S.U. aux présidentielles (votée par : 27 pour, 5 contre, 8 abstentions, 2 N.P.P.V.).

La discussion se poursuivra au cours de la préparation du Conseil National du Havre (17 et 18 novembre 1979).

Nous publions ci-dessous les textes adoptés à la Direction Politique.

● NE PAS S'EN TENIR AU REFUS

Pendant que les partis qui s'affirmaient porteurs du « changement » retournent à leurs vieilles habitudes, au sectarisme, à la compétition électorale ininterrompue, aux rivalités de pouvoirs (internes, faute de mieux), aux recettes magiques de productivisme, grandit le refus d'entrer dans leur jeu sans pour autant faire celui de l'adversaire. C'est ce qu'ont exprimé massivement aux élections européennes des abstentions, des votes nuls, des votes en faveur des listes d'extrême-gauche et écologique.

Il n'est plus possible de s'en tenir à ces refus. Ce serait entretenir l'angoisse de ceux qui n'ont que leur travail pour vivre, la désespérance des jeunes face à une société qui ne donne plus de raisons de vivre et de lutter, la fuite individuelle devant les menaces du despotisme technologique, la division dans tous les domaines entre normalisés et exclus.

Nous ne pouvons être complices de ce que nous refusons. Le temps de substituer à l'addition des « non » la volonté positive d'une société différente.

Qu'avons-nous à dire ensemble ?

Que nous n'appelons pas « progrès » ce qui dégra-

de le travail, asservit l'homme à la production, à la consommation, qui troque des signes apparents de richesse contre l'appauvrissement bien réel du temps libre, de la communication et de la création, condamne à la misère plus de la moitié de la population mondiale, concentre chaque jour un peu plus le pouvoir entre les mains de quelques-uns. Mais que... le libre développement, le libre épanouissement de chacun dans la diversité, l'affirmation d'identités différentes dans la vie de travail et hors travail, dans la culture comme dans la sexualité, bref dans tout ce qui fait la vie quotidienne ; le libre exercice des libertés individuelles et collectives passe avant tout par l'égalité face aux conditions matérielles d'existence, qu'il s'agisse de l'égalité :

— entre travailleurs en général

— entre hommes et femmes

— entre régions d'un même pays

— entre les peuples — ceux qui coexistent aujourd'hui dans une même entité politique et ceux qui appartiennent à des entités politiques différentes.

...Le travail conçu comme activité nécessaire à la subsistance, de plus en plus asservi à la machine, hiérarchisé et décomposé, n'a rien à voir avec une activité librement créatrice et qu'en conséquence :

— la conquête du temps libre doit être l'un des principaux produits du développement technique et économique ;

— la création d'activités et d'échanges non marchands autogérés doit se substituer progressivement à de relations fondées sur le marché et le profit.

...Le développement économique peut satisfaire ce double objectif — égalité, temps libre — aux trois conditions :

— qu'il soit contrôlé, depuis la plus petite unité de production jusqu'aux instruments globaux de régulation, par ceux qui le réalisent dans leur travail ;

— que la connaissance scientifique et technique fasse l'objet d'une véritable appropriation collective ;

— que les conséquences de chaque choix, de chaque décision, sur les rapports des hommes entre eux ou des hommes à la nature soient mesurées, puis acceptées ou refusées par chacun.

...En aucune manière le centralisme étatique, le gigantisme industriel, la démesure du système de production d'énergie comme le nucléaire ne permettent la réalisation de tels objectifs. Encore moins l'idéologie de la sécurité, du consensus national et du compromis social, qui conduit à l'oppression à l'intérieur et à la guerre à l'extérieur. L'évolution que nous souhaitons suppose au contraire :

— d'inverser complètement les rapports politiques dont le présidentialisme français constitue la caricature, en affirmant que le maximum de pouvoir doit être exercé en bas et le minimum incompressible, par délégation, en haut ;

— de ne laisser aucun domaine de la vie sociale échapper à cette règle qui doit s'appliquer aussi bien dans l'ordre économique que dans l'ordre politique ;

— de garantir la libre expression des contradictions, par tous les moyens, dont la pluralité politique, syndicale et associative.

Sur toutes ces questions, le P.S.U. doit rechercher la confrontation ouverte avec ceux qui recherchent une ligne politique nouvelle susceptible d'offrir une issue à la logique d'échec dans laquelle se sont enfermés le P.C. et le P.S. : syndicalistes, sympathisants des courants critiques des partis de gauche, militants des nouveaux mouvements sociaux (écologistes, minorités nationales, féministes) qui ont rompu avec la droite, militants issus de l'extrême gauche, et en rupture avec le dogmatisme.

Il rappelle qu'il souhaite que s'expérimentent des formes de travail en commun de ces militants, qui respectent la diversité des engagements des uns et des autres, sans sectarisme ni unanimité : sur le plan de la réflexion, il réaffirma la perspective du Centre de Recherche et d'Initiative pour l'Autogestion ; sur le plan de l'action, il ouvre la discussion sur les formes d'association concevables entre mouvements de natures diverses, dans le cadre de la préparation de son prochain Conseil national, mais avec la volonté d'ouvrir largement cette recherche à tous ceux qui sont concernés.

Il propose dans cette perspective d'ouvrir l'assemblée générale qu'il tiendra à l'occasion de son 20^e anniversaire à tous ceux et à toutes celles qui désireraient participer à la discussion de sa ligne et à la définition d'objectifs communs. ■

● UNE CANDIDATURE P.S.U. AUX PRESIDENTIELLES

Le P.S.U. rappelle qu'au cours de son dernier

Congrès, en janvier, à Saint-Etienne, il avait pris position pour une candidature du courant autogestionnaire aux élections présidentielles de 1981. Après les élections européennes, il est plus que jamais nécessaire que s'expriment par une telle candidature :

— ceux et celles qui sont favorables à un autre mode de développement assurant un travail pour tous et toutes et du temps pour vivre, dans le respect des équilibres naturels et le refus du nucléaire ;

— ceux et celles qui veulent changer de société et se reconnaissent dans le projet du socialisme autogestionnaire ;

— ceux et celles qui refusent toute forme d'oppression des femmes ;

— ceux et celles qui aspirent à changer la pratique politique ;

— d'une manière plus générale, ceux et celles qui, partageant ces aspirations, ont conscience de l'incapacité des partis traditionnels à les prendre en charge.

C'est le sens qu'il donnera à la candidature du P.S.U. qui sera désignée par les militants mandatés au Conseil National du Havre, en novembre.

Pour nous l'essentiel ce n'est pas le moment électoral, c'est ce que l'on fait dès maintenant.

C'est le développement des luttes et des regroupements au plan local comme au plan régional et national qui donnera sa véritable dimension et tout son sens à cette candidature. ■

CONVERGENCE AUTOGESTIONNAIRE

La convergence autogestionnaire de la Dordogne s'est réunie le dimanche 21 juin à Montignac.

Créée sous l'appellation Front autogestionnaire (M.A.N., P.S.U. divers mouvements autogestionnaires) à l'occasion des élections législatives de 78, elle s'est transformée en « convergence » pour durer au-delà des élections.

Quatre commissions ont travaillé durant toute l'année et ont exposé aux militants rassemblés le résultat de leurs travaux. C'est ainsi qu'ont été faites des études sur « la voie rapide urbaine » de Périgueux et le démantèlement du service public S.N.C.F. Un gros document est en voie d'achèvement sur l'emploi en Dordogne en réponse au livre blanc publié par la préfecture.

Ces trois documents seront prochainement publiés et témoignent du travail accompli. Le groupe « santé », lui, a réuni une documentation et fait deux réunions sur l'attitude des « consommateurs » face aux problèmes de santé.

En fin de journée un

bureau a été constitué chargé de structurer la convergence, de coordonner les commissions et de faire apparaître la convergence sur un certain nombre de problèmes politiques.

Au cours des travaux, la convergence a entendu deux syndicalistes du district E.D.F. de Montignac leur exposer leur opposition à la transformation du district et les raisons de la grève qu'ils ont entreprise depuis vendredi et pour une durée illimitée.

Les membres de la convergence autogestionnaire ayant constaté au cours de leurs travaux la politique systématique de démantèlement des services publics ont assuré les grévistes E.D.F. de leur soutien et adressé une lettre en ce sens au chef de subdivision de Périgueux : ils y protestent contre la réforme de structure envisagée qui met en danger l'emploi pour les travailleurs d'E.D.F. mais aussi éloignera les usagers du service public et contribuera au processus de désertification du milieu rural largement engagé par le pouvoir. ■

(Motion proposée par les élus P.S.U. au Conseil Municipal de Reims du 21 juin 79).

L'Assemblée Nationale vient d'adopter en première lecture un texte de loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers. Ce projet va être discuté le 27 juin au Sénat.

Ce texte est inacceptable.

— C'est un texte raciste : dans l'exposé des motifs, MM. Barre et Bonnet expliquent qu'il s'agit d'augmenter les pouvoirs de coercition vis-à-vis d'une population d'origine non européenne donc non assimilable.

— C'est une atteinte aux droits de l'Homme. En effet, c'est l'administration qui décide d'ex-

REIMS : UNE MOTION POUR LES IMMIGRES

pulser ; elle peut détenir l'étranger expulsé pendant 48 heures dans des locaux non pénitentiaires ; elle peut reconduire l'étranger à la frontière, tout ceci sans aucune possibilité pour celui-ci d'être entendu et défendu.

— C'est un texte anti-constitutionnel qui ajoute, de façon unilatérale, des conditions à l'entrée et au séjour des étrangers, en contradiction avec les accords bilatéraux que la France a signés.

— C'est un texte qui multiplie les causes d'expulsions.

Mais ce n'est pas tout. D'autres textes sont en préparation qui sont partiellement connus par une lettre de M. Stoleru aux Syndicats. Dans cet-

te lettre, M. Stoleru propose de multiplier encore les causes proposées d'expulsions, notamment pour « motifs d'ordre sanitaire » ou encore pour « retour tardif de congés pris hors de France » : que se passera-t-il si un travailleur immigré tombe malade pendant ses congés ? M. Stoleru propose également de créer une carte de séjour valable 1 an, envisageant cependant d'octroyer une carte valable 10 ans... après 20 ans de séjour en France.

— Considérant l'extrême gravité des mesures votées par l'Assemblée Nationale et celles envisagées par le Gouvernement.

— Considérant leur caractère d'atteinte aux Droits de l'Homme et

aux accord internationaux posés par la France.

Le Conseil Municipal de Reims,

● Proteste contre le caractère discriminatoire de ces textes,

● s'indigne que le Gouvernement veuille faire des travailleurs immigrés des responsables et les principales victimes de la crise,

● demande que soient respectés et élargis les droits acquis en France par les travailleurs immigrés et leurs familles,

● exige l'abandon de ces projets de lois iniques,

● appelle la population à soutenir toutes initiatives qui s'opposent à ces projets discriminatoires.

LE HAVRE : CONFLIT ENTRE LES EMPLOYES COMMUNAUX ET LES CONSEILLERS P.C.

Depuis plusieurs mois la municipalité d'union de la gauche du Havre disait non aux revendications des communaux C.F.D.T., ou bien donnait des réponses fort évasives. Lors du conseil des adjoints, Paul Reguer (P.S.U.) avait fait remarquer les mauvaises relations de la mairie avec les communaux C.F.D.T. Décidée à se faire entendre la C.F.D.T. lançait un mouvement de grève le lundi 21 juin. Le lendemain, le P.S.U. recevait une délégation des grévistes qui, bien que minoritaires, étaient suffisamment déterminés pour empêcher le ramassage des ordures ménagères. La grève était reconduite tous les matins par l'Assemblée générale des grévistes. Le 25 juin, le P.S.U. et le P.S. demandaient une suspension de séance lors du conseil municipal afin d'écouter les grévistes. Si André Duroméa (mairie communiste) accordait la suspension (qui est de droit) il réaffirmait son intention de ne pas dialoguer avec la C.F.D.T. Durant la suspension de séance, les élus P.S.U. et P.S. recevaient la C.F.D.T. puis mettaient au point une déclaration commune demandant des comptes à l'adjoint communiste chargé du personnel. Le maire du P.C. ne voulut rien entendre et qualifia la grève successivement de « faire le jeu de la droite », « d'anti-syndicale », d'être « une opération politique visant le P.C. puisque la C.F.D.T. ne disait rien sur la politique du pouvoir », « d'inadmissible parce que minoritaire ». Puis son premier adjoint choisit la provocation en déposant une motion condamnant la grève et son caractère anti-syndical. P.S.U. et P.S. refusèrent de prendre part au vote. Cette motion fut donc adoptée et l'on passa à la première question à l'ordre du jour. Mais déjà les élus P.S.U. et quatre élus P.S. (sur les onze P.S. présents) avaient quitté la séance.

Le P.C. ne devait pas en rester là. Par voie de presse, il s'en prenait violemment au P.S.U., d'abord en l'amalgamant au P.S., puis en le rappelant à l'ordre (« qui vous a accordé deux sièges en 77 ? »), enfin en dénigant « le virage à droite du P.S.U. » (lui aussi, après la C.F.D.T. et le P.S.). Le P.S.U. répondait dans la presse et par voie de tracts, expliquant son soutien à la C.F.D.T., sa conception de l'unité, son refus de l'unanimité et son combat pour l'expression des minorités. Sachez enfin qu'après une semaine, la grève s'est terminée, les négociations C.F.D.T.-mairie ayant été jugées globalement positives par l'Assemblée générale des grévistes. ■

Section P.S.U. du Havre

UNE MARCHÉ DE SOUTIEN POUR LES EXPULSES DE GARGES

Au foyer Sonacotra de Garges-lès-Gonesse, plus de 200 résidents « campent » dans un terrain vague devant le foyer sous l'œil vigilant de plusieurs dizaines de C.R.S. ; les provocations policières sont incessantes. Les soutiens politiques et matériels sont jusqu'à présent insuffisants.

Une délégation officielle de la Direction politique du P.S.U., avec en particulier, Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale, Christian Chardon (Seine-Saint-Denis), Gérard Pringot, adjoint au maire de Sarcelles et Dominique Blondel, conseiller municipal de Sarcelles, s'est rendue à Garges dimanche 30 juin.

Le P.S.U. a décidé de participer à l'équipement sanitaire du camp. Mais cela ne suffit pas : il est très important que les municipalités de gauche de la région parisienne prennent position et organisent un double soutien : — en appelant les habitants des localités à se rendre nombreux sur le lieu de l'occupation pour organiser une présence suffisante qui décourage les tentatives policières ; — en apportant un soutien matériel et financier. Les travailleurs du foyer ont besoin d'argent et d'équipements divers : tentes, couvertures, etc...

Le Comité de coordination, avec l'appui de sections ou d'U.L., C.F.D.T., C.G.T., F.E.N., appelle à une marche samedi prochain.

Cette marche n'étant à l'heure actuelle qu'à l'état de préparation, il s'agit d'être attentif et de voir comment vous pouvez vous y joindre.

Pour tout renseignement et pour le soutien, contacter le P.S.U., 9, rue Borromée, 75015 Paris, qui transmettra.

INTERNATIONAL

Brésil : poursuivre la lutte pour l'amnistie

Les 28, 29 et 30 juin, le P.S.U. invité par les Comités Amnistie Brésil et la fondation Leilo Baso a participé, à Rome, à la « Conférence pour une amnistie générale et sans restriction et le rétablissement des libertés démocratiques au Brésil ».

De France, étaient présents : le Comité Amnistie Brésil (Brésiliens en exil), France-Brésil et France-Amérique Latine, la Cimade, l'association d'Accueil aux médecins et personnels de santé réfugiés en France, la C.G.T., le Syndicat de la Magistrature, le P.C., le P.S., le P.S.U. Entre autres des messages de solidarité ont été envoyés par la F.E.N., le CRI DEN, Justice et Paix, la L.C.R.

Depuis 1964, c'est-à-dire depuis le renversement du gouvernement populiste de Goulart par les militaires et l'instauration de la dictature militaire supprimant, par la loi de sécurité nationale (en 69), toutes les libertés d'association et d'expression, individuelles et collectives, se sont trouvés réunis pour la première fois des dirigeants des partis de gauche et révolutionnaires, et des représentants de l'opposition syndicale, en exil, ainsi que des députés de l'opposition, des leaders de l'opposition syndicale, et des représentants de groupes de femmes actuellement au Brésil.

Les participants à la conférence se sont prononcés à l'unanimité pour la poursuite de la lutte à l'intérieur, comme à l'extérieur, pour une Am-

nistie, ample, générale et sans restriction. En effet l'actuel projet gouvernemental d'amnistie, déposé au Parlement, le 27 juin, est assez large mais en contradiction avec l'existence de la loi de la Sécurité Nationale, toujours en vigueur.

Par ce projet et par une éventuelle convocation d'une assemblée constituante, la dictature veut faire croire à une libéralisation du régime en accordant quelques concessions. Elle tente devant des pressions trop fortes et une situation économique et sociale très difficile, de diviser l'opposition unie, et de briser la mobilisation populaire qui s'est déjà manifestée par des grèves (des éboueurs, des fonctionnaires, du service public, des étudiants, des enseignants et des métallurgistes), l'apparition d'une presse contestataire, de mouvements autonomes de femmes, des comités de quartier, des mouvements contre

la hausse des prix, des mouvements des noirs, des minorités opprimées, des homosexuels et des écologistes, des comités d'Amnistie. L'opposition syndicale, enfin, a réussi à s'imposer.

La lutte pour une Amnistie générale et sans

restriction est aussi la lutte pour le rétablissement de toutes les libertés, individuelles et collectives qui constituent la base d'une véritable démocratie où les travailleurs prennent en charge leur destin économique et social. ■

Manifestation pour le désarmement

L'été prochain, à l'initiative de militants pour la paix et le désarmement, de pacifistes et de non-violents, une manifestation tentera de joindre Bruxelles, siège de l'OTAN, à Varsovie, où fut signé le pacte du même nom. Cette manifestation réclamera l'abolition des blocs militaires et la conversion des dépenses militaires en dépenses civiles.

Le 1^{er} juin dernier, deux groupes de trois militants parviennent à déployer des banderoles au centre de Varsovie. Des discussions sont amorcées avec des passants qui semblent vivement intéressés. Peu après, des poli-

ciers arrivent et les manifestants sont amenés à un poste de police pour y être interrogés. Ils demandent à rencontrer des membres du gouvernement polonais. On leur donne une réponse affirmative, mais ils seront reconduits à la frontière sans que cette promesse soit tenue.

Devant l'accueil enthousiaste de la population polonaise, les organisateurs de la caravane du désarmement sont plus que jamais résolus à faire aboutir leur projet. Pour tous contacts : Coordination nationale de la caravane du désarmement, B.P. 1244, 21030 Dijon Cedex. ■

Une grève de la faim dans les prisons allemandes

Soixante dix prisonniers ont entamé une nouvelle grève de la faim, dont certains depuis six semaines, dans diverses prisons allemandes. Devant la menace de nutrition forcée dont ils sont l'objet, ils sont décidés à entamer une grève de la soif. Ils sont de ce fait en danger de mort.

Cette grève de la faim a pour but de protester contre un nouveau système de détention qui coupe les prisonniers de tout contact humain et qui les voue, par un incessant contrôle de caméras et de micros, à une dégradation physique et psychique irrémédiable.

Ce mode de détention semble se développer en Europe : la France tend à développer ses quartiers de haute sécurité.

Les prisonniers demandent à être réunis : la satisfaction de cette revendication mettrait fin à leur grève de la faim. Mais il faut aussi tenter de faire abolir ces modes de détention qui détruisent l'individu.

Une pétition circule, dont les signataires se déclarent solidaires des familles de prisonniers dans leur campagne d'information sur les conditions de détention, et réclament l'abolition de ces méthodes de détention.

Premiers signataires : J.P. Faye, M.F. Schmidlin, F. d'Eaubonne, M. Parent, G. Soulier, F. Guattari, G. Fromanger, J.P. Vigier, M. Tubiana, Collectif travailleurs justice, C. Bourdet, G. Casalis, MAJ. Les signatures sont à envoyer à D. Cordier, 148 rue du Temple, 75003 Paris. ■

N.M.P.P. : S'UNIR POUR VAINCRE

La semaine dernière, après la répression patronale à La Villette contre deux délégués syndicaux à cause d'un stationnement illicite dans la cour, les travailleurs des messageries ont réagi contre cette atteinte au droit syndical. Le P.S.U. affirme, dans cette lutte, sa solidarité avec les travailleurs en grève.

Il appuie également toutes les autres revendications :

- La prime de transport de 200 F qui avait déjà été acquise lors de l'ouverture de Rungis par l'équipe du matin.

- La mensualisation.

De même, le PSU avait soutenu la lutte du Parisien Libéré et avait fait ses propres propositions aux travailleurs du livre : l'impression du journal des travailleurs, vendu au bénéfice des grévistes, et un journal informant les travailleurs de toutes les luttes de France.

Aujourd'hui, les militants PSU engagés dans la lutte proposent aux travailleurs des NMPP, l'arrêt des machines, le contrôle de tous les centres parallèles de province (en plus de la SAD, de Hachette) et de tous les centres régionaux. Tout ceci en plus de la grève des motocyclistes, qui n'ont pas livré les journaux du soir jeudi 21.

Seule l'action unie de tous les travailleurs paie !

LES « INTERPELLATIONS » DE LA P.J.

Une fois de plus, les libertés syndicales et politiques sont foulées aux pieds. Au matin du 7 juin, Mme Jeanne Le Moroux, éducatrice spécialisée et déléguée du personnel CFDT, était interpellée sur son lieu de travail, à l'IMPP d'Aubervilliers, par la Police judiciaire. Pendant trois jours, elle a été gardée à vue et interrogée « comme témoin dans une commission rogatoire ». Ce n'est assurément pas une raison pour garder ainsi la mère d'une petite fille de trois ans en refusant de donner de ses nouvelles à ses amis et proches qui s'inquiétaient. Voilà bien le vrai visage du « libéralisme » giscardien, un climat de répression et de tracasseries policières qui vise principalement les militants politiques et syndicaux. Après la libération de Jeanne Le Moroux, il importe de se mobiliser pour mettre fin à de telles pratiques et pour imposer le respect des libertés élémentaires, politiques, syndicales ou autres.

LE PATRONAT VENDEEN « LIBERE » DES EMPLOIS

Le Plan « emploi » est en marche en Vendée ! Les patrons du Crédit Agricole et le Greffier du Tribunal de Commerce « libèrent » respectivement 5 emplois de salariés et de délégués syndicaux pour le Crédit

Agricole, et 6 emplois pour le Greffe du Tribunal de Commerce. Les revendications des travailleurs ne pourront-elles plus s'appuyer sur le droit de grève inscrit dans la constitution ?

Le P.S.U. condamne ces méthodes fascistes et l'interprétation qui est faite de la constitution et du droit des travailleurs. Il réclame le droit de travailler, de revendiquer et de s'exprimer librement. Le Crédit Agricole, près de chez vous, licencie les représentants du personnel au mépris de tous les droits. Le Greffier du Tribunal siège au Palais de Justice... Justice est rendue au mépris de la loi.

Au delà des débats sur les « ouvertures » nécessaires ou les « recentrages » indispensables, ou encore « les virages à droite », il est temps pour la classe ouvrière de Vendée de se retrouver dans une riposte unitaire et efficace, face à l'escalade patronale dans la répression arbitraire.

Section de la Roche sur Yon du PSU ■

PHILIPPE HERREMANS, UN EDUCATEUR GENANT

Le 21 juin 78, un éducateur de l'Orne, Philippe Herremans, était condamné à un an de prison ferme par le tribunal correctionnel d'Alençon, pour « violence sur mineurs de 15 ans ». Cette condamnation se basait sur des dires d'enfants. Au moment de son inculpation, en octobre 76, Philippe était secrétaire de section C.F.D.T. à la maison d'enfants « Les Elfes » accueillants des cas sociaux, à La Chapelle Montligeon, dans l'Orne. A la suite de cette condamnation, Philippe, soutenu par la C.F.D.T., a fait appel ; le procès devait avoir lieu à Caen, le 22 juin.

Cette affaire qui a défrayé la chronique depuis près de trois ans, est une bonne illustration de ce que l'on peut inventer afin de se débarrasser d'une section syndicale. Tout indique qu'il ne s'agit là que d'affabulations : l'accusation repose sur les dires d'un enfant de 5 ans qui affirmait que Philippe avait eu des gestes déplacés à son égard. Une expertise effectuée sur le champ a donné des résultats évidemment négatifs. Peu après, la Psychologue et la Psychiatre réussissaient à rencontrer la mère, qui s'était dérobée ; cette dernière leur affirmait ne pas connaître le Président du conseil d'administration des Elfes. Or celui-ci arrive pendant l'entretien et dit à la mère : « Bonjour Mme Rossi ».

En septembre 76, Philippe était licencié. Il dépose aussitôt trois plaintes. Convoqué quelques jours plus tard à la gendarmerie de Mortagne, il apprend que Mme Rossi a déposé plainte contre lui. Il est gardé à vue toute la journée sans manger, insulté et bousculé par les gendarmes qui le traitent de nazi, SS, pédé, impuissant, à cause de la consonnance belge de son nom.

Au cours de l'enquête, il y a une désescalade dans la gravité des actes reprochés à Philippe. Le 5 juillet 78, à Alençon, il est condamné à un an de prison ferme.

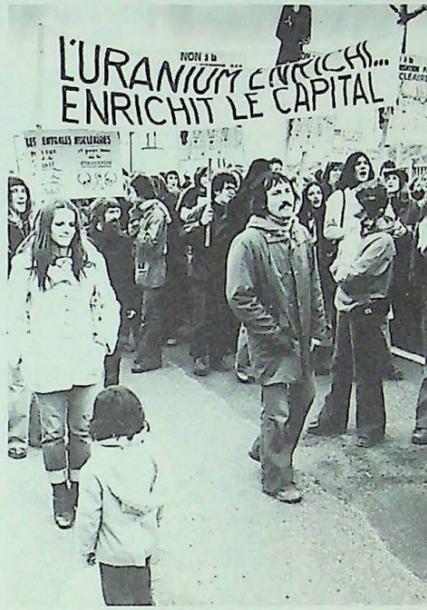
Devant le peu de sérieux de l'enquête, il faut bien chercher quelles peuvent être les véritables raisons d'un tel acharnement con-

tre la C.F.D.T. Car, c'est l'évidence, c'est elle qui est visée. La police ne cessera, pendant le conflit, de surveiller ses militants ; le téléphone de certains d'entre eux est perturbé. Mais surtout, en octobre 76, lors de l'inculpation de Philippe, il apparaît que de nombreuses irrégularités grèvent la gestion des Elfes. L'existence d'un trou financier de 300 millions de F, que dénonce la C.F.D.T., n'est jamais démentie. Payé en décembre 76 avec un chèque sans provision, l'ensemble du personnel est licencié au mois de mars suivant. Des plaintes déposées à ce sujet n'ont reçu à ce jour aucune suite.

Trop de choses restent à éclaircir dans cette affaire, surtout lorsque l'on sait que les pouvoirs publics ont rapidement comblé le trou financier du centre. Quoiqu'il en soit, cette condamnation, qui ne repose que sur des dires d'enfants, est inadmissible. Une telle agression contre un militant peut se reproduire du jour au lendemain. Pour cette raison, la CFDT appelle à un vaste mouvement de protestation et à une mobilisation d'ampleur nationale.

C.F.D.T. Services Santé Sociaux de l'Orne ■

Sud-est : menace nucléaire



Lors de l'enquête d'utilité publique, pour l'octroi d'un permis de recherche, dans le Mercantour, de minerai d'uranium, la fédération 06 du P.S.U. avait montré les raisons de ces projets, leurs conséquences économiques, sociales et écologiques.

La fédération 06 du P.S.U. s'est prononcée pour l'abandon pur et simple de ce projet.

Dans le Var, un autre projet d'extraction a été envisagé dans l'Estérel (site de Malavalette). Ce n'est pas tout !

Dans les Bouches-du-Rhône : A Cadarache a été ouverte, du 22 janvier au 5 février 79, une enquête d'utilité publique, dans les trois communes environnantes (5 km) ; enquête menée dans la plus grande discrétion !

A Cadarache, il s'agit de stockage de déchets atomiques, dans un ancien réacteur de faible puissance : le volume de la piscine permet le stockage de 500 tonnes de combustible irradié.

Il est prévu de stocker 4 000 fûts de 100 litres de déchets contenant chacun environ 90 grammes de plutonium ; cela fera 360 kg de plutonium en tout ! (il faut 7 kg de plutonium pour faire une bombe). Les contrats avec l'étranger prévoient l'arrivée de plus de 500 tonnes de combustibles irradiés, et Cadarache se transforme en poubelle !... On peut se demander par ailleurs s'il ne s'agit pas d'une première qui nous conduirait ensuite vers l'ouverture d'un centre de retraitement, tel celui de La Hague...

ACTE I. — La riposte contre les mines d'uranium

Le Comité de Défense de l'Estérel, regroupant des autogestionnaires, des occitanistes, des écologistes et des individus peu séduits par la proximité des mines est arrivé à regrouper 2 000 personnes dans le Var le 24 mai.

Les 23 et 24 juin 79, 5 000 personnes se sont retrouvées dans le Mercantour, au col de Raus, pour un piquet autour d'un immense feu. Ce rassemblement a réuni des Italiens (plus de la moitié) et des Français qui ont convergé de quatre sentiers de marche différents.

En haut (2 000 m !) on pouvait lire des banderoles de la « Bugada » (journal OC), du P.S.U. et son stand Lip, des Amis de la Terre français et italiens, des Basques, des Corses... des Associations de Défense de la nature, le C.L.A.J. et la C.F.D.T., très présente dans l'organisation.

Ce rassemblement a été l'occasion d'une fête. Pour nous (le P.S.U.), il nous a, en outre, permis de prendre contact avec des militants du Parti Radical Italien ; contacts que nous saurons utiliser par la suite.

ACTE II. — Après le premier pas, l'évolution nécessaire

Il faut tirer des conclusions de ces actions. Elles ont eu le mérite de mobiliser une frange de la population.

Mais il ne faut pas oublier que le plus gros du travail reste à faire.

Les expériences de luttes contre les centrales nucléaires montrent que si l'on en reste au niveau de la dénonciation, on court à un échec certain. Il faut mettre en avant des alternatives : faire échec au nucléaire, c'est faire échec à un type de société basée sur le profit.

Faire échec au nucléaire, c'est faire échec à la division internationale du travail, qui veut que l'on tue l'économie régionale.

Faire échec au nucléaire, c'est pouvoir créer une vaste mobilisation populaire de part et d'autre des frontières, à partir d'objectifs unifiants.

Pour cela la confrontation est nécessaire ; aussi bien au sein du collectif contre les mines d'uranium, que dans le débat public.

Nous comprenons que dans un premier temps le Collectif ait écarté les partis pour se préserver des intérêts boutiquiers. Mais à long terme, nous pensons que ce serait une erreur. De la même façon que nous avons regretté que ce rassemblement ne soit le lieu d'un débat entre les diverses tendances antinucléaires au niveau international, pour avancer dans la lutte et pour des positions alternatives.

Comme nous avons regretté que dans l'Estérel, certains refusent de comprendre toutes les implications de tels rassemblements, notamment la dimension occitane traitée par le ridicule par certains notables locaux.

Région Sud-Est ■

Une plate-forme contre le tout-nucléaire

Suite à la pétition contre le tout nucléaire publiée la semaine dernière, nous communiquons ci-dessous le texte de la plate-forme qui a été signée par les organisations suivantes : C.F.D.T., C.S.F., C.S.C.V., G. S. I. E. N., M. R. G., P. S., P.S.U., R.A.T., U.F.C.

Les organisations qui vous proposent de signer massivement la pétition nationale s'opposent à la politique énergétique du gouvernement et condamnent son programme « tout-nucléaire » parce qu'il comporte des menaces pour la sécurité et les libertés des travailleurs et des populations concernées ; il fait courir des risques à l'économie toute entière et il peut favoriser la dissémination des armes nucléaires.

Dans le monde entier, le développement de l'électro-nucléaire s'est heurté à des oppositions et a rencontré des problèmes croissants. De nombreux incidents, dont certains ont failli tourner à la catastrophe, ont apporté un démenti cinglant aux affirmations des partisans inconditionnels du nucléaire et ont confirmé la validité des critiques faites par un grand nombre de personnalités et d'organisations.

La plupart des pays ont ra-

lenti leurs programmes. En revanche, le gouvernement français poursuit imperturbablement la réalisation de son projet. Sans attendre les enseignements de l'accident de la centrale nucléaire de Three Mile Island, il a même décidé une accélération du programme. Depuis 1974, les engagements de nouvelles centrales se font à un rythme qui est le plus élevé du monde. Pour les installer, l'Etat et l'Electricité de France doivent à la fois imposer le choix de sites proches d'importantes agglomérations urbaines et concentrer 4, 5 et même 6 réacteurs de grande puissance sur le même emplacement. Ceci a pour but d'esquiver les procédures légales et le débat public.

Le gouvernement poursuit la régression charbonnière, néglige les possibilités hydrauliques, méprise la géothermie. Il fait semblant de s'intéresser aux énergies nouvelles mais leur accorde à peine 3% des crédits de recherche consacrés au nucléaire en 1979. Il impose les choix des technocrates et sacrifie l'indépendance énergétique et le progrès technique aux intérêts des groupes multinationaux. Il lance des gadgets comme la chasse au Gaspi pour dissimuler l'énormité des gaspillages liés au mode de développement capitaliste. Cette politique conduit inévitablement au rationnement.

Nous condamnons cette politique, nous voulons donner une

nouvelle impulsion à la lutte contre le programme gouvernemental et mener une campagne pour une alternative au « tout-électrique ; tout-nucléaire », fondée sur l'économie des ressources non renouvelables, l'utilisation des ressources non exploitées en France et un vaste plan de développement des énergies nouvelles.

Notre action visera d'abord à obtenir l'organisation d'un vaste débat public et contradictoire sur la politique énergétique de notre pays. Nous demandons l'accès aux grands moyens d'information pour les travailleurs, les consommateurs, les scientifiques, les écologistes et leurs organisations et associations, la levée du secret administratif et technologique sur toute information portant sur les choix et techniques énergétiques, la publication intégrale des mesures de secours prévues en cas d'accident nucléaire (Plan ORSEC Radiations), la mise en place de moyens d'information décentralisés et indépendants.

C'est pourquoi nous demandons, tant que le débat démocratique n'aura pas été conduit à son terme, la suspension de la construction de centrales nucléaires au-delà du premier programme d'E.D.F., ainsi que de Super-Phénix, l'abandon du lancement de toute série industrielle de surrégénérateurs et le refus de nouvelles installations industrielles nucléaires (notamment l'extension à des fins commerciales de La Hague). Par

ailleurs, nous demandons que les réacteurs achevés ne soient pas mis en activité jusqu'à ce que toutes les leçons de l'accident de Harrisburg aient été tirées.

Notre campagne montrera qu'il existe des moyens de satisfaire les besoins réels de la population en énergie hors de la politique actuelle du tout-nucléaire :

- La France dispose de ressources non exploitées en charbon, en hydraulique et en géothermie. Il faut maintenir et développer leur mise en valeur et leur utilisation.

- La France doit multiplier les efforts en faveur des énergies nouvelles sur la base d'opérations locales et régionales.

- La France doit se doter d'un type de développement, d'un type de production et de consommation qui économise les ressources rares ; ceci exige un important programme d'investissements publics.

Notre campagne exprimera également l'exigence de l'élaboration démocratique par la population, ses représentants et ses élus de plans de développement régionaux. Ils devront notamment prendre en considération la nécessité de fournir emplois et revenus aux travailleurs pour vivre et travailler au pays dans le cadre des créations d'entreprises et des reconversions nécessaires. Ce sont des centaines de milliers d'emplois qui peuvent, à terme, être créés.

Le 25 juin 1979 ■

PARIS : DIRECTION POLITIQUE FEDERALE

● 7 juillet (Paris) : de 14 h 30 à 18 h 30, réunion de la Direction Politique fédérale, 9, rue Borromée, 75015 Paris. Ordre du jour : bilan du week-end fédéral et du meeting avec Huguette Bouchardeau ; compte-rendu de la Direction Politique ; état du débat dans le parti ; activités de la fédération pendant les vacances.

FEST-NOZ ANTI-NUCLEAIRE A BLAIN

● 7 juillet (Blain - Loire-Atlantique) : fest-noz organisé par le Comité anti-nucléaire de Blain. A partir de 18 heures, scène ouverte, puis Patrick Ewen (musique irlandaise et bretonne au violon), Christian, les frères Dellibert, etc... Stand de presse, galettes, saucisses, cidre. Participation libre.

MANIFESTATION DU LIVRE DIFFERENT

● 7, 8 et 9 juillet (Montauban) : trois journées de dé-

bats, d'échanges d'expériences, au moment de la libération du prix du livre, pour concrétiser autour de la librairie « La Mandoune » et avec des libraires, des éditeurs, des auteurs, des bibliothécaires, ce que peuvent être des librairies différentes. Projections de films, animation musicale, animation pour les enfants, présentation de livres...

PONTOISE : UN INSOUMIS EN PROCES

● 12 juillet (Pontoise) : Claude Bleton, insoumis, passe devant le tribunal de Grande Instance de Pontoise. Ce camarade du C.L.O. veut faire de son procès un procès politique. Un collectif s'est créé pour soutenir son action. Venez nombreux le jour du procès.

CONCEVOIR SON HABITAT EN GROUPE

● Du 15 au 29 juillet et du 5 au 19 août (Simiane-la-Rotonde, 04150) : à Simiane-la-Rotonde, dans les Alpes de Haute-Provence, deux stages d'été organisés par le Mouvement de l'Habitat Groupé

Autogéré et par l'Association animatrice du lieu de stage : Pierres Vivantes.

Un habitat groupé est le lieu de trois types d'activités :

- activités individuelles (espaces individuels) ;
- activités de la famille ou du ménage (le foyer) ;
- activités de groupe (salles de rencontre, ateliers...).

Le stage permettra pour chacun la reconnaissance de ces différentes activités et la production des programmes d'habitat correspondant. Il y aura aussi un temps consacré au rapport de cet habitat groupé avec son environnement : le quartier, la commune. Renseignements : Mouvement de l'Habitat Groupé Autogéré, 4, sentier des Jardins, 92190 Meudon. Tél. 626-75-41.

TIERS-MONDE ET PAYS INDUSTRIELS

● Du 19 au 22 juillet : une session sur les rapports entre les pays du Tiers-monde et les pays industriels sera animée par les membres du C.R.I.D.E.V. (Centre rennais d'information pour le développement et la libération des peuples). Cette session sera une session d'information générale et une introduction à une réflexion sur les rapports économiques qui existent entre les pays industriels et les pays du Tiers-monde. Pour tous renseignements, écrire au Centre de Rencontre « Les Circauds », Oyé, 71610 St-Julien-de-Civry. Tél. (85) 25-82-89.

STAGE D'ANIMATEURS PAS CONS

● Du 26 au 31 juillet : Stage franco-allemand pour plus de 17 ans, organisé par le Comité Protestant des Centres de Vacances sur le thème : « les énergies douces et leur application pratique en centre de vacances, avec des enfants et des adolescents ». Renseignements : C.P.C.V., Délégation Saint-Prix, 7, rue du Château-de-la-Chasse, 95390 St-Prix. Tél. 416.56.66.

ECOLE ET TIERS-MONDE

● 3-4-5 septembre (Rennes) : Le Centre de Rencontres et

COMMUNIQUE DE PRESSE 28 JUIN 1979

L'agression, perpétrée hier soir par les forces de police contre le siège du Parti socialiste, constitue une nouvelle atteinte grave aux libertés. Après s'en être pris aux droits de grève, d'affichage, de manifestation, et aux droits des immigrés, le pouvoir n'hésite plus à investir les locaux d'un parti politique d'opposition. C'est le nouvel échelon d'une attaque systématique des libertés fondamentales.

Le prétexte invoqué pour cette agression, à savoir l'émission d'un programme de radio-libre, démontre clairement que le pouvoir craint de perdre sa main-mise sur l'ensemble de l'information audiovisuelle.

Le P.S.U. condamne cette agression policière. Il tient à rappeler que de nombreux militants, syndicalistes, politiques, culturels, sont poursuivis devant des juridictions répressives pour avoir fait des émissions de radio-libre et qu'ils se sont vus saisis leur matériel.

Il demande que la question de la possibilité d'existence des radios libres soit remise en discussion devant le Parlement.

ROMANS VACANCES

20 %

Sur tout
achat de
romans

Librairie SYROS
9, rue Borromée
75015 PARIS
Ouvert tous les jours
de 9 h à 19 h.

ENSEIGNANTS-PARENTS-ENSEIGNÉS

Bientôt la rentrée, commandez vos livres
à la Librairie SYROS.
DES REMISES INTERESSANTES

d'Echanges pour le Développement (C.R.E.D.) organise une session sur le thème « Ecole et Tiers-Monde ». Le Tiers-Monde est présent à l'école mais le thème n'est pas toujours facile à aborder... Renseignements : C.R.E.D., Centre aéré B. Soubirous, route de Châtillon-sur-Seiche, 35230 Rennes-Saint-Erblon.

NI CANNES NI DEAUVILLE... DOUARNENEZ

● 3 au 9 septembre : 2^e festival cinéma des minorités nationales. Nation indienne, peuple breton, au cinéma « Le Club » à Douarnenez. 3 types de films : des films réalisés par des indiens, des films sur les indiens, des films sur les luttes indiennes. Réservez votre semaine. Renseignements : Tél. (16-98) 92.10.07.

REUNION DU COURANT « C »

● 8 septembre : contrairement à l'annonce du Courrier du P.S.U. et en raison des décisions de la Direction Politique, la réunion du Courant « C » aura lieu le samedi 8 septembre, 9, rue Borromée, à 10 heures. Le texte d'orientation du Congrès de Saint-Etienne peut être considéré comme un texte préparatoire.

WEEK-END NATIONAL FEMMES

● 29 et 30 septembre : relance du secteur et mise au point de la dernière (on peut rêver) bataille pour l'avortement libre avant et pendant la discussion au Parlement.

NICE : « LE TEMPS DE VIVRE »

● Si vous passez à Nice cet été, allez faire un tour du côté de la librairie « Le temps de vivre », 50, bd de la Madeleine, 06000 Nice. C'est une librairie mais c'est aussi un lieu d'information

et de rencontre pour ceux qui essaient de faire quelque chose à Nice.

COORDINATION IMMIGRES

● 12 septembre : réunion de préparation à la coordination immigrés, mercredi 12 septembre à 19 h 30, 9, rue Borromée, 75015 Paris.

● 29 septembre (9, rue Borromée, 75015 Paris). Ordre du jour : la 2^e génération (enfants de travailleurs immigrés nés en France). Avec projection du film vidéo : « Enfants immigrés de Belleville ». Samedi 29 septembre à 14 h 30.

COMMISSION NATIONALE ENTREPRISE

● 27-28 octobre : La Commission Nationale Entreprise se réunira les 27 et 28 octobre, vraisemblablement à Nancy. Les fédérations et régions devraient pouvoir préparer cette conférence en prévoyant des conférences régionales entreprises. Le secrétariat national entreprise apportera l'aide nécessaire, si besoin est, à ces conférences régionales. Le prévenir assez tôt.

LUTTES ET DROITS DES FEMMES

● Une association, loi 1901 de lutte et droits des femmes, vient de se créer à Sevran. Elle se propose d'engager des actions pour le respect et l'extension du droit des femmes : avortement, contraception, sexualité, emploi, double journée de travail ; d'intervenir contre toutes les atteintes à la dignité des femmes et pour l'égalité au travail comme dans la famille. Pour tout contact : Mme Josée Jean, tél. 383-94-69.

Parce que son conseil municipal en a décidé ainsi, le maire de Marle (Aisne), Pierre Tournon, a fermé les bureaux de vote à 18 heures, le jour des élections européennes. C'est la coutume en France, et le bon sens le recommandait. Il vient d'être suspendu pour un mois par le préfet.

Ainsi, l'administration giscardienne ajoute au ridicule de la décision de faire voter jusqu'à 22 heures la preuve de son mépris pour la volonté populaire clairement exprimée par le conseil municipal. Elle n'en est pas à ça près, après le tripatouillage de bulletins de vote auquel s'est livré, à son instigation, la commission de recensement.

Le comité fédéral de la fédération des élus autogestionnaires, siégeant le 23 juin à Paris, proteste contre cette décision arbitraire et exprime toute sa solidarité au camarade frappé par la répression.

P.S.U.-BRETAGNE DOCUMENTATION N° 8 : LE PROJET ALTER

Le projet Alter (comme alternatives, énergies de remplacement) affirme que l'on peut vivre mieux et autrement avec d'autres énergies (dont le soleil) et sans le nucléaire. Le P.S.U.-Bretagne présente dans cette brochure une version simplifiée du projet Alter, en faisant précéder cette présentation de quelques réflexions essentielles pour tous ceux qui affirment la nécessité de construire un socialisme autogestionnaire et écologique.

On peut recevoir cette brochure pour 6 F (port compris), et pour 5 F l'exemplaire, à partir de dix.

Adresser les commandes au P.S.U.-Bretagne, 28, rue Kérvin, 29200 Brest, avec un chèque au nom de Paul Tremintin.

tribune socialiste HEBDO

HEBDOMADAIRE DU P.S.U.

Direction politique : Léo Goldberg
Secrétariat de rédaction : Pierre Estournel
Secrétariat : Marie Relandeau
Maquette et collaboration technique : Max Pagis
Rédaction : tél. 566-45-64 et 566-45-37 poste 37
Directeur de la publication : Victor Leduc
Edité par la SARL « Société nouvelle de presse politique », 9, rue Borromée, 75015 Paris
Numéro de la commission paritaire : 37 392
Composition, photogravure, impression : S.N.I.L., 3, rue de Nantes, 75019 Paris. Tél. 208-64-05
Changement d'adresse : Joindre la bande d'un des derniers envois et 3 F en timbres poste.

bulletin d'abonnement

couplé (TS-hebdo et mensuel)
Bulletin à retourner à Tribune socialiste, service abonnements, 9, rue Borromée, 75015 - Paris.

M. Mme Mlle

Nom Prénom

Adresse

Profession

Code postal Ville

S'abonne pour 1 an 6 mois (1)

Ci-joint un versement par chèque bancaire postal (1)

à l'ordre de Tribune socialiste, CCP 5826-65 Paris.

Tarifs : 1 an : 150 F ; 6 mois : 80 F ; soutien : 200 F.

(1) Cocher la case correspondante.

STAGES D'ETE AUX GUIONS (HAUTES-ALPES)

Deux stages d'une semaine chacun

1 - Du dimanche 19 août au samedi 25 août. Thème proposé : « Autogestion et pouvoir ».

2 - Du dimanche 26 août au samedi 1^{er} septembre. Thème proposé : « Champ social et champ politique ».

3 - Du dimanche 19 août au samedi 25 août, stage animé par le secteur Femmes : Différence sexuelle et rapports sociaux.

Chaque stage pourra s'organiser en plusieurs groupes, les documents seront envoyés aux camarades inscrits avant le stage. Une plaquette plus détaillée est en préparation. Inscrivez-vous en remplissant le bulletin ci-dessous sans oublier : — de joindre 50 francs pour les frais d'inscription, — de faire approuver vos candidatures par la fédération. Les frais de stage sont à estimer à environ 400 francs. Pour chaque stage, en vous inscrivant, vous recevrez tous les renseignements pratiques. N'hésitez pas à venir en famille.

Bulletin d'inscription (à retourner à P.S.U. - Stages d'été - 9 rue Borromée, 75015 Paris).

Nom Prénom

Adresse

Profession Année de naissance

Date d'adhésion au PSU Responsabilité

Syndicat Accord de la fédération

Hébergement : vient seul - oui - non - (cocher)

Sinon, combien de personnes en plus :

adultes :

enfants :

Stage choisi : 1 - 2 - 3 (cocher)

EN PORTEES... 73 CHANSONS DE FEMMES

Mais qu'est-ce qu'elles nous chantent là, ces chanteuses — ces femmes — qui balaient les vieilles rengaines ?

Elles chantent leurs luttes, leur solitude, leur sexualité, leur travail, leurs joies et leurs émotions, leur regard sur le monde ; avec tendresse, avec humour ou colère, tout au long de l'itinéraire en filigrane d'une vie de femme que retracent leurs 73 chansons.

Que l'on ne s'y trompe pourtant pas : ce ne sont là ni litanies ni slogans, mais des œuvres vivantes, poétiques, actuelles. Les textes et les musiques sont illustrés par des artistes... au féminin, bien sûr. Vous retrouverez des voix connues sur la scène et par le disque : Annkrist, Claude Antonini, Michèle Bernard, Claire, Brigitte Fontaine, Chantal Grimm, Pauline Julien, Maripol, Colette Magny, les Orchidées, Catherine Ribeiro, Andrée Simons, Anne Sylvestre, Marie-Josée Vilar... vous découvrirez d'autres femmes qui savent aussi prendre la parole. 35 F.

73 chansons de femmes

